



Cherche une réponse au sujet d'une SARL

Par **jordanb**, le **04/03/2013** à **20:22**

Bonsoir, je suis élève 2eme année en bts, j'ai une petite question au sujet d'une Sarl.
Le sujet est :
Jean est associé dans une SARL au beau livre ayant pour objet toutes activités d'imprimerie, d'édition et de diffusion des livres, avec Pierre et Jeanne et quelques autres associés minoritaires.
Les statuts sociaux interdisent au gérant, Pierre, de prendre un engagement dépassant la somme de 15 000 euros sans l'accord des autres associés. Or il apparaît que Pierre aurait, sans en aviser les autres associés, en tant que gérant de la SARL :
- Acheter en Andalousie un terrain à bâtir de 13400 euros
- Acquies pour 45 000 euros l'exclusivité de l'œuvre d'un écrivain à succès
- Cautionner un emprunt au profit de Jeanne, qui veut construire une maison sur la Côte d'Azur pour y prendre sa retraite.
Je vous demande si Jean ses opérations si ils sont valides ou non et quelles sont les conséquences.
CORDIALEMENT
JORDAN

Par **FRANCK34**, le **05/03/2013** à **08:27**

bonjour,
Vis à vis des tiers oui conformément à la théorie du mandat apparent
Au sein de la SARL entre les associés : non
pour tout savoir sur la SARL
<http://www.fbis.net/SARLINFO.htm>